

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES U18-U15-U13 Procès-verbal N°6/2021-2022 Réunion du Jeudi 17 mars 2022



Président	Patrick VAUCEL		
Patrick VAUCEL	Présent	Vincent NOYER	Présent
J-Bernard ROUSSEAU	Présent	Philippe VIVET	Excusé
Kévin ALLIOT	Présent	Patrick REIGNER	Excusé
Pierre BERICH	Excusé	Meddy CHAUVINEAU	Excusé
Thierry FERNANDO	Présent	Vincent GARNIER	Excusé
Bernard GUEDET	Excusé	Florian FREMEAUX	Excusé
Julien GOUVERNEUR	Présent	Guillaume LEGLATIN	Excusé
Nathalie DROUIN	Excusée		

Préambule :

M. Patrick VAUCEL, membre du club des JS Coulaïnes (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Jean Bernard ROUSSEAU, membre du club des JS Coulaïnes (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Kevin ALLIOT, membre du club de US Oizé (522035), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Pierre BERICH, membre du club du FC Ecommoy (509947), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Bernard GUEDET, membre du club du MANS FC (537103), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Thierry FERNANDO, membre du club des JS Coulaïnes (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Julien GOUVERNEUR, membre du club de l'US Bazouges (517454), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Vincent NOYER, du club de Beaumont SA (501978), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Patrick REIGNER, membre du club des JS Coulaïnes (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Philippe VIVET, membre du club du CO Château du Loir (501898), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Guillaume LEGLATIN, membre du club de l'AS Le Mans Villaret (525613), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
Mme Nathalie DROUIN, membre du club du VS Fertois (500351), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Florian FREMEAUX, Meddy CHAUVINEAU Vincent GARNIER, ETD du DISTRICT de la SARTHE, pourront prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.

Les clubs peuvent faire appel des décisions de la commission, en adressant leur appel par lettre recommandée ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception (télécopie, courrier électronique du club, remise en mains propres...) dans un délai maximal de 7 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la décision contestée ; les frais de dossier d'appel de 250 €uros sont portés sur le compte du club si l'appel est rejeté (art. 188 à 190 des R.G. L.F.P.L.).

1. PROCES VERBAL

La commission valide le PV N° 6 du 10/02/2022.

2. HOMOLOGATION DES RESULTATS DES COMPETITIONS JEUNES MASCULINS

La commission homologue les résultats des rencontres comptant pour les championnats Jeunes jusqu'au 12 mars inclus, sous réserve des dossiers en cours.

3. VALIDATION DES FORFAITS

1. Application de l'article 10 alinéa 2 des RG LFPL : match perdu par forfait (score 3-0 : - 1 point)

Compétition / Phase	Poule	Club	Equipe	Match	Date
U18 Division 1 / 2	A	502270	Loue Ca 21	FM 24315170	59415.1 26/02/2022
U18 Division 2 / 2	A	522008	Mulsanne-Teloche As 21	FG	
U18 Division 3 / 2	B	501961	La Fleche Rc 22	FM 24315215 24315221	59460.1 26/02/2022 59466.1 05/03/2022
U17 Division 2 / 2	A	502267	Brulon Apb Fc 1	FM 24325304	60779.1 05/03/2022
U15 Division 2 / 2	A	519957	Ent Vibraye 1	FM 24315783	59690.1 05/03/2022
U15 Division 3 / 2	A	582268	Gj Belinois 2	FG	
		582584	Gj Aune 2	FM 24316002	59771.1 19/02/2022
U15 Division 3 / 2	B	502504	Ent Bouloire 2	FM 24318749 24335468	60146.1 05/03/2022 61300.1 26/02/2022
U15 Division 3 / 2	C	509244	Ent Montfort Le Gesn 2	FM 24316097	59866.1 26/02/2022
		581793	Ent Pays Sille Loue 2	FG	
U13 Division 3 / 2	C	502547	Ent St Jean Ste Jamm 2	FM 24325422	60851.1 05/03/2022
U13 Division 3 / 2	E	522048	Le Mans Sablons Gaz. 2	FM 24319236	60561.1 26/02/2022

4. POINT SUR LA REPRISE DES COMPETITIONS PHASE 2

U14 → U18

4 Forfaits généraux :

CS Changé et AS Mulsanne Téléché 2 en U18 D2

GJ Belinois 2 et Ent. Pays de Sillé 2 en U15 D3

+ Retrait SO Maine U 15 D1 – U 15 D3 – U 17 D1 – U 13 EL. D1, D3

Proposition rencontres amicales U18 D2

Proposition rencontres amicales U15 D2

10 Forfaits matchs

7 reports dont 2 sans date (attendre résultats coupes)

U12 - U13

2 Forfaits matchs

12 reports dont 5 sans date + 6 du 12 mars 2022

5. COURRIERS

- Mail du CS Changé demandant d'intégrer le groupe Elite en U13 suite au retrait équipe du SO Maine.
 - o La commission accuse réception du mail du CS Changé. Cependant elle ne peut donner suite. Elle serait alors contrainte de procéder à toutes les modifications de coupes et de niveaux générés par les Forfaits Généraux des équipes du SO Maine.

6. ETUDE DES DOSSIERS

Match n°24326579 – GJ Bocage Manceau – GJ Aune – U17D2 du 26/02/2022

Objet : Match arrêté par arbitre

La Commission,

- Preprend l'ensemble des pièces du dossier –
- Prend connaissance de la notification de la Commission de Discipline du 10 mars 2022 -
- Décide de valider le résultat acquis sur le terrain (à savoir 4-1) -

Match n°24315171 - Parigné l'Evêque – AS Villaret U18-D1 du 26/02/2022

Objet : Bagarre après rencontre

La commission,

- Prend connaissance des pièces du dossier,
- Met en délibéré sa décision, en attente des auditions de la Commission départementale de Discipline le 31 mars 2022.

Match n°24356464 - Ent. Ste Corneille – Le Mans Union Sud- U18D3A du 26/02/2022

Objet : Incivilités durant la rencontre

La commission,

- Prend connaissance des pièces du dossier,
- Met en délibéré sa décision, en attente des auditions de la Commission départementale de Discipline le 7 avril 2022.

Match n°24316161 – Le Mans Cheminots 1 – Ent. Bouloire 1 – U15D3C du 05/03/2022

Objet : Mail de Bouloire : comportement violent des jeunes et encadrement inacceptable de l'encadrement.

La commission,

- Prend connaissance du mail de M. Poulain de l'Ent Bouloire du 7 mars 2022 –
- A ce jour, malgré une demande de rapport complémentaire demandée à Bouloire, aucune autre information n'a été transmise –
- Décide de classer le dossier sans suite.

Match n°24446497 – USAP 1 – Mamers SA 1 – CD U18 du 12/03/2022

Objet : Comportement d'un dirigeant de Mamers SA

La commission,

- Prend connaissance des pièces du dossier,
- Met en délibéré sa décision, en attente de informations de la Commission départementale de Discipline.

7. LES COUPES

Point 8èmes de finale du 12 mars 2022

- ¼ de finale : 09 avril et ½ Finale le 21/05/2022
- Vigilance en challenge : équipe 2 lorsque éq. 1 ne joue pas
- Contrôle FMI, évocation

Finales des 4 et 5 juin 2022 à Parigné l'Evêque

- Les membres présents => Vincent Noyer, JB Rousseau, Patrick Vaucel
- Timing et organisation selon réunion préparatoire du 15/03
- Prévoir réunion avec le club

Finales FESTIFOOT à Coulaines le 09/04 (16G - 8F)

- Julien Gouverneur, Philippe Vivet, JB Rousseau, Patrick Vaucel, Thierry Fernando
- Nombres d'arbitres et SC à confirmer
- Gouters ?

8. BILAN FMI

26/02/2022	U18 Division 1 / 2 / Poule Unique	Joue La Guierche Fc 21	Coulaines Js 21	AMENDE
26/02/2022	U15 Division 3 / 2 / Poule C	Ent Bouloire 1	Le Mans Sablons Gaz. 1	AMENDE
26/02/2022	U17 Division 2 / 2 / Poule Unique	Ent Cherre 1	Aigne Ac 1	AMENDE
05/03/2022	U15 Division 3 / 2 / Poule A	Brulon Apb Fc 2	Gj Aune 2	AMENDE
05/03/2022	U15 Division 3 / 2 / Poule C	Le Mans Sablons Gaz. 1	Mulsanne Teloche As 2	AMENDE
05/03/2022	U15 Division 3 / 2 / Poule C	Le Mans Cheminots Cs 15	Ent Bouloire 1	AMENDE
05/03/2022	U17 Division 2 / 2 / Poule Unique	Gj Aune 1	Ent Cherre 1	AMENDE
05/03/2022	U17 Division 2 / 2 / Poule Unique	Ent Parigne L'Eveque 1	Ent Oize Cerans 1	AMENDE

26/02/2022	U13 Division 1 / 2 / Poule C	Sarge Les Le Mans As 1	Anille Braye Foot 1	15 €
26/02/2022	U13 Division 2 / 2 / Poule A	St Pavace As 1	Ballon Sc 1	15 €
26/02/2022	U13 Division 2 / 2 / Poule B	Brulon Apb Fc 2	Le Mans Union Sud 1	15 €
26/02/2022	U13 Division 1 / 2 / Poule B	Ent Oize Cerans 1	Gj Vjss 1	15 €
26/02/2022	U13 Division 3 / 2 / Poule B	Brulon Apb Fc 3	Gj Bocage Manceau 3	15 €
26/02/2022	U13 Division 3 / 2 / Poule C	Allonnes Js 2	Ballon Sc 2	15 €
26/02/2022	U13 Division 3 / 2 / Poule E	La Chap St Remy Us 1	Ent Champagne 2	15 €
26/02/2022	U13 Division 2 / 2 / Poule A	La Ferte Bernard Vs 2	Beaumont Sa 2	15 €
05/03/2022	U13 Division 2 / 2 / Poule B	Sable Fc 2	Brulon Apb Fc 2	15 €
05/03/2022	U13 Division 2 / 2 / Poule C	Sable Fc U12 3	Sarge Les Le Mans As 2	15 €
05/03/2022	U13 Division 3 / 2 / Poule C	Ent Savigne Yvre 1	Ent Dollon 1	15 €
05/03/2022	U12 Division 3 / 2 Poule A	Ent Aubigne Racan 2	Laigne St Gervais Co 2	15 €

9. QUESTIONS DIVERSES

Rappel : inscription de 14 joueurs sur la FMI en U14ID

Si pas de FMI, ni FDM papier => pas de rencontre (match perdu par pénalité à l'équipe fautive)

Prochaine commission : jeudi 28 avril 2022

Le Président de la commission

Patrick VAUCEL

